



CHRISTOPHE GUILLOTEAU
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur René PONTET
Maire
Mairie
9 place de l'Hotel de Ville
69550 AMPLEPUIS

Modification n°3 du PLU - avis du Département

Lyon, le **24 MAI 2019**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Amplepuis, prescrite par arrêté du 8 octobre 2018 conformément au code de l'urbanisme.

J'émet un avis favorable à cette modification, qui n'appelle pas d'observation de la part de mes services. À noter toutefois que la date de validation de l'inventaire départemental des zones humides du Rhône est 2016.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre, lorsque le PLU sera approuvé, deux exemplaires de ce dernier dont un exemplaire sous format numérique (shape file de préférence).

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Christophe GUILLOTEAU

Votre interlocutrice : Anne-Laure GAVOILLE
① 04.72.61.72.77
✉ anne-laure.gavoille@rhone.fr
Vos réf. : Votre arrêté du 18/10/2018
Nos Réf. : **SAT/ALG/MPB-19/05-**